

DERRIÈRE CHAQUE GOUTTE D'EAU, UNE FORÊT

Les rivières du Nouveau-Brunswick – une source d'eau potable pour les collectivités...

Les ruisseaux et les rivières forestiers sains filtrent la pluie, les eaux de fonte des neiges et les eaux de ruissellement qui se déversent ensuite dans les rivières et les lacs, fournissant ainsi une eau potable fraîche et propre à des dizaines de milliers de citoyens du Nouveau-Brunswick

Quarante pour cent des Néo-Brunswickois tirent leur eau potable des bassins versants de surface, c'est-à-dire de l'eau douce qui se trouve au-dessus de la surface du sol.

...ces bassins versants ne sont toutefois pas bien protégés pour assurer un approvisionnement en eau suffisant pour l'avenir!



La plupart des bassins versants d'eau potable situés sur les terres de la Couronne ne sont pas protégés contre le développement industriel.



L'exploitation minière, la construction de routes, la coupe à blanc et les aménagements urbains détruisent la canopée forestière, perturbent le sol et les systèmes racinaires et augmentent l'érosion.



Les tempêtes violentes, les périodes de sécheresse, les vagues de chaleur et les inondations, ajoutées aux pressions du développement industriel, font qu'il est plus difficile pour ces rivières et ruisseaux de garantir la protection de nos réserves d'eau.

Comment les forêts nous assurent un approvisionnement constant en eau potable



La canopée des arbres plus âgés est plus étendue, ce qui lui permet de disperser les précipitations et de ralentir ainsi le mouvement de l'eau, de manière à prévenir les inondations et à permettre à davantage d'eau de s'infiltrer dans les nappes phréatiques.



Les arbres et leurs racines aident à piéger et à filtrer les polluants, et les empêchent de se déverser dans les rivières et les cours d'eau.



Les vastes réseaux racinaires des forêts plus anciennes assurent une meilleure stabilité du sol et absorbent davantage d'eau, ce qui maintient l'humidité du paysage et réduit les ravages causés par les inondations, les sécheresses et les incendies.



Les denses forêts de grands arbres qui bordent les rivières et les cours d'eau fournissent de l'ombre qui refroidit l'eau, offrant ainsi un habitat propre, frais et sain aux poissons, tels que le saumon et la truite.

Les solutions pour protéger la nature et l'eau au N.-B. – Nous devons :



Protéger de manière permanente la plupart des terres de la Couronne situées dans les bassins versants désignés pour l'eau potable, afin de rapprocher le Nouveau-Brunswick de son engagement de protéger 15 % des terres et des eaux publiques d'ici 2027.



Préserver les tourbières, les marais salés et les cours d'eau froids de la province qui contribuent à atténuer les effets des changements climatiques. Une protection supplémentaire de ces zones humides permet de réduire les risques d'inondations, d'incendies hors de contrôle et de pénuries d'eau.



Publier une feuille de route claire indiquant comment le Nouveau-Brunswick protégera 30 % de ses lacs, rivières, forêts et zones humides d'ici 2030, afin de garantir l'approvisionnement en eau potable des collectivités actuelles et pour les générations futures.



Ce que vous pouvez faire pour aider :



Défendez les espaces naturels près de chez vous! Appelez ou envoyez un courriel à vos élus locaux pour leur faire savoir que vous souhaitez que votre bassin versant d'eau potable soit protégé.



Écrivez une lettre à la première ministre et au ministre des Ressources naturelles pour leur faire savoir que vous souhaitez que la nature dans votre bassin versant soit fortement protégée contre le développement industriel.



Visitez notre site Web pour en savoir plus et suivez-nous sur les réseaux sociaux pour rester au fait de nos campagnes et de nos activités.

www.cpawsnb.org

 **SNAP**
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA
SECTION NOUVEAU-BRUNSWICK